

BOIS-HÉROULT. Le village obtient un agrément pour la mise en valeur de son architecture et de son patrimoine.

Un avenir en beauté

La défense de l'environnement - sujet on ne peut plus sensible - est bien à l'ordre du jour de la commune de Bois-Héroult, nichée à six kilomètres de Buchy.

S'étendant sur 671 hectares et comptant une population de 178 habitants, elle est implantée dans un site vallonné. Le village et son territoire constituent un paysage pittoresque remarquable.

C'est à cet égard que le maire Edouard de Lamaze, épaulé par son conseil municipal, a décidé dès 2009 de s'inscrire dans un processus de mise en valeur de son patrimoine et de protection de son environnement, avec une demande de subvention pour une étude préalable approfondie du site.

Une subvention de 168 000 € !

Cet esthète bien informé a bondi sur l'opportunité du Grenelle de l'environnement pour se mettre sur les rangs des projets Avap (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine).

L'agrément décerné par le préfet de Région, est arrivé ! « J'ai un paysage extraordinaire et étant maire depuis dix-huit ans j'avais à cœur de mettre en valeur ma



Edouard de Lamaze, maire du Bois-Héroult, un village de 671 hectares, classé pour son patrimoine

commune », sourit-il, comblé ! Dans la foulée, l'impétueux a demandé et... obtenu de Bruxelles une subvention de 168 000 € qui lui permettra de restaurer plusieurs kilomètres de haies, rénover des chemins ruraux et d'acheter du matériel d'entretien pour la commune, ainsi que pour accompagner les habitants à réaliser les objectifs.

Avec ces 700 hectares classés, c'est une première en Haute-Normandie pour une zone rurale. Aussi cet agrément permettra aux Hérouldiens d'accéder à

des aides financières pour le bâti et l'espace.

Parmi les secteurs protégés figurent l'église et son porche classé au titre des monuments historiques, les façades et toitures du château, le colombier, le parc et le vieux presbytère.

Cet outil d'urbanisme exemplaire contribuera à n'en point douter à préserver et améliorer le cadre de vie. « Etre maire pour moi, c'est ben entendu gérer le présent, mais c'est aussi prévoir l'avenir » insiste avec satisfaction Edouard de Lamaze.